

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00302
Numéro SIREN : 499 128 783
Nom ou dénomination : NCI INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2021 sous le numéro de dépôt 2193

NCI INGENIERIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 350 000.00 €
Siège social : 34 Avenue Jean Breton Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS
499 128 783 RCS AUBENAS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 DÉCEMBRE 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide **d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 306 668.53 €**, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Un résultat de | 306 668.53 € |
| - Une somme de | 306 668.53 € |
| affectée en totalité au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 30/06/2019

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué : | 252 000.00 € |
| soit, par titre : | 7.20 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 14.40 € |
| Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 251 985.60 € |

Exercice : 30/06/2018

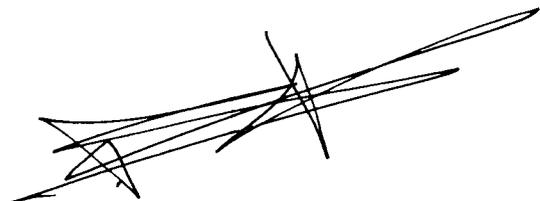
- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué : | 280 000.00 € |
| soit, par titre : | 8.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 16.00 € |
| - Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 279 984.00 € |

Exercice : 30/06/2017

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué : | 157 500.00 € |
| soit, par titre : | 4.50 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40% : | 9.00 € |
| - Montant global non éligible à l'abattement de 40% : | 157 491.00 € |

Certifié conforme :

Le Président
SAS NCI représentée par Pierre NUOVO



ARGEXO ARDECHE GESTION EXPERTS

EXPERTISE COMPTABLE

RESSOURCES HUMAINES / PAIE



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION

150 Allée de l'Industrie
07210 BAIX
Tél : 0475859448
Fax : 0475638450
baix@groupevingtsix.com

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

NCI INGENIERIE

34 Avenue Jean Breton
Zone Industrielle Le Lac
07000 PRIVAS

COMPTES ANNUELS AU 30/06/2020

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président : SAS NCI représentée
par Pierre NUOVO

Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts Comptables
de la Région Rhône-Alpes

Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	13

Comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS NCI INGENIERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 2 659 401 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 306 669 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/10/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 855			47 855
Immobilisations incorporelles	47 855			47 855
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	14 776			14 776
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 615	32 372		33 987
- Matériel de transport	18 307			18 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 852	7 408	5 037	66 223
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	6 000		6 000	
Immobilisations corporelles	115 067	39 780	11 037	143 810
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	162 922	39 780	11 037	191 665

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 470	2 708		47 178
Immobilisations incorporelles	44 470	2 708		47 178
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	670	985		1 655
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 518			10 518
- Installations générales, agencements aménagements divers	681	1 861		2 541
- Matériel de transport	11 707	3 661		15 368
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 424	8 662	5 037	41 049
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	60 999	15 169	5 037	71 131
ACTIF IMMOBILISE	105 469	17 877	5 037	118 309

Notes sur le bilan
Actif circulant
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 135 806 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 256	20 256	
Autres	94 023	94 023	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 527	21 527	
Total	135 806	135 806	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	4 316
Total	4 316

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 350 000,00 EURO décomposé en 35 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	89 054		7 566		81 487
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	14 500		14 500		
Autres provisions pour risques et charges					
Total	103 554		22 066		81 487
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			22 066		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 424 644 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 983	485 983		
Dettes fiscales et sociales	164 253	164 253		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	748 408	748 408		
Produits constatés d'avance	26 000	26 000		
Total	1 424 644	1 424 644		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	748 408			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parv	19 505
Conges à payer	56 354
Ch sociales sur congés à payer	22 939
Provision / impot	9 409
Total	108 207

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	21 527		
Total	21 527		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	26 000		
Total	26 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 400 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 130 569 EURO

Les engagements de retraite font l'objet d'un contrat d'assurance auprès de la Mondiale :

l'engagement de retraite au 30/06/2016 est estimé à :

130569 € dans le cas de départ volontaire à 65 ans

Actuellement le risque est couvert partiellement à hauteur de 39061 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Aspects environnementaux

Risques environnementaux

A l'heure où nous imprimons la présente annexe comptable, une crise sanitaire sans précédent sévit sur le territoire national (lutte contre le COVID-19).

Celle-ci oblige notre entreprise à revoir son organisation interne en ayant recours :

- au télétravail pour les postes qui le permettent ;
- à l'activité partielle pour le personnel de sites ne pouvant restés ouverts ou ne pouvant plus recevoir l'ensemble de son personnel ;
- et à la réorganisation des postes de travail pour la protection de la santé des salariés encore présents dans nos locaux.

Les incidences sur les comptes annuels 2020-20201 de cette situation sont difficiles à appréhender à ce jour.

Documents fiscaux

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS NCI INGENIERIE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>34 Avenue Jean Breton 07000 PRIVAS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 9 9 1 2 8 7 8 3 0 0 0 1 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le <u>30/06/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC			
		Frais de développement* CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	47 855	47 177	677
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	14 775	1 655	13 120
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	10 517	10 517	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	118 517	58 957	59 559
Immobilisations en cours AV		AW				
Avances et acomptes AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
	Autres participations CU	CV				
	Créances rattachées à des participations BB	BC				
	Autres titres immobilisés BD	BE				
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (II) BJ		191 665	118 308	73 356		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	3 558	3 558	
		En cours de production de biens BN	BO	59 013		59 013
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	20 255		20 255
		Autres créances (3) BZ	CA	94 023		94 023
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) : CD	CE	1 008 500		1 008 500
	Disponibilités CF	CG	1 379 166		1 379 166	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	21 527		21 527	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 586 044		2 586 044	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	CO	2 777 709	1A 118 308	2 659 400	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 350 000...)	DA	350 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	35 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 517	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	306 668	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	713 186	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	81 487	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	81 487	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	748 407	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	440 083	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	485 983	
	Dettes fiscales et sociales	DY	164 253	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régular.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB	26 000	
	TOTAL (IV)	EC	1 864 727	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 659 400	
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 424 643		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	2 167 796	FE	FF	
		FG	349 701	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 517 498	FK	FL	
	Production stockée*			FM	(26 872)	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	37 330	
	Autres produits (1) (11)			FQ	11	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 528 968
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	607 178	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	511	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	841 856	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	21 404	
	Salaires et traitements*			FY	452 249	
	Charges sociales (10)			FZ	167 356	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	17 876
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Autres charges (12)			GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GE	17
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF	2 108 450
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	9 355	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	9 355	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	14 674	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	14 674	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(5 319)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	415 197	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cepid Group

Désignation de l'entreprise SAS NCI INGENIERIE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	892	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	892	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	892	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	109 421	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 539 215	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 232 546	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	306 668	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	EY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	15 263	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
Produits des cessions d'éléments d'actif	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	892	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SAS WCI INGENIERIE
499128783 I81

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	3 990

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT - Autres crédits d'impôts)

--	--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV - MECENAT - LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
3 000	25022020		ASS gsa historique 07210 Alissas FRANCE			
3 000	28052020		ASS securite virages 865, chemin des mattes 26400 grane FRANCE			
650	29062020		ASS sc privas gym 07000 privas FRANCE			

Cegid Group



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT FISCAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE

www.groupevingtsix.com
contact@groupevingtsix.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AUBENAS

31 MARS 2021

ARRIVÉE

Greffe du Tribunal de Commerce
R.C.S.
Mairie Annexe
10, Rue Georges Couderc
07200 - AUBENAS

N/Réf. : TJA/IME
NCI INGENIERIE

Baix, le 30 Mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de trouver ci-joint aux fins de dépôt concernant la SAS NCI INGENIERIE les documents suivants :

- Texte de la résolution d'affectation des résultats votée ;
- Un exemplaire du bilan et des comptes de l'exercice clos le **30 JUIN 2020**.

Je vous remets en conséquence un chèque bancaire à l'ordre du greffe du tribunal de commerce tiré sur le compte de la SAS NCI INGENIERIE d'un montant de **45.80 euros** en règlement du coût du dépôt.

Je vous remercie de me délivrer le récépissé de dépôt ainsi que le justificatif des frais.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

 **Membre fondateur**
de DK Partners

ARGEXCO

150 Allée de l'Industrie
07210 BAIX

Tél. : 04.75.85.94.48
Fax : 04.75.63.84.50
baix@groupevingtsix.com

Isabelle MEUCCI

PJ : Documents annoncés.

Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables
de la région Rhône Alpes

Société à Responsabilité Limitée au capital
de 70500 euros
377824207 RCS Aubenas
Code Activité 6920Z